

FORMATION CERTIFIANTE SUR LA GOUVERNANCE DES ENTREPRISES DANS L'ESPACE OHADA

L'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) organise, **du 19 au 23 février 2018** au **siège du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'Extérieur à Ouagadougou (Burkina Faso)**, une formation certifiante sur le thème : *"Gouvernance des entreprises : missions et synergie d'actions des administrateurs et dirigeants sociaux"*.

Cette session portera notamment sur les axes suivants :

- 1- Définition et détermination des fondements de la gouvernance d'entreprise ;
 - 2- Examen des dispositions de l'AUSCGIE relatives à la bonne gouvernance et clarification des rôles et acteurs de la gouvernance d'entreprise ;
 - 3- Identification des parties prenantes internes et externes de la gouvernance d'entreprise ;
 - 4- Evaluation des pratiques de gouvernance et analyse des mécanismes qui gouvernent la conduite des dirigeants et de leurs responsabilités dans la gestion de l'entreprise ;
 - 5- Etude des mécanismes de fonctionnement de chaque instance de l'entreprise, les relations entre les différentes instances et parties prenantes ;
- Etc...

Nous vous prions de trouver ci-après les informations détaillées relatives à ladite session de formation :

Lieu : **Siège du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'Extérieur** à Ouagadougou (Burkina Faso)

Durée/dates : Cinq (05) jours, **du lundi 19 au Vendredi 23 février 2018**

Public cible : Dirigeants et Administrateurs d'entreprises publiques ou privées (PCA, PDG, DG, DGA, Administrateurs généraux, Présidents de SAS, Administrateurs...) ; Directeurs d'agences sectorielles ; Chefs d'entreprise ; Managers ; Membres de comités de direction ; Cadres des secteurs privé et public (Directeurs des ressources humaines, Directeurs administratifs et financiers, Secrétaires généraux, Directeurs et chefs de service juridique...) ; Juristes d'entreprise ; Mandataires judiciaires ; Notaires ; Commissaires aux comptes ; Experts-comptables ; Avocats ; Magistrats et toute autre personne intéressée par l'acquisition de compétences en matière de gouvernance d'entreprise.

Formateurs :

- **Professeur Abdoulaye SAKHO**, Agrégé des Facultés de Droit. Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD. Membre de l'Institut Sénégalais des Administrateurs (ISA)

- **Maitre Charles MOUMOUNI**, LL.D. Avocat. Professeur Titulaire à l'Université de Laval (Canada). Co-Directeur de l'IPAGEF. Vice-président de l'Agora francophone internationale

Conditions d'inscription :

- ✓ remplir et envoyer le formulaire d'inscription à l'ERSUMA ;
- ✓ verser les frais de formation arrêtés à la somme de 550.000 FCFA.
Une réduction de 10% est accordée pour au moins trois (03) inscriptions provenant d'une entreprise ou organisation.

Les étudiants et doctorants désireux de prendre part à ladite formation bénéficient d'une réduction de 40% sur le montant des frais de formation sous réserve de prouver leur statut (copie scannée de l'attestation d'inscription exigée à l'appui de la demande) en

adressant à l'ERSUMA, par courriel à ersuma@ohada.org, une demande à Monsieur le Directeur Général de l'ERSUMA.

Les frais de formation couvrent les supports et matériel pédagogiques, les pauses café et déjeuner pendant les jours de formation. **Les frais de voyage, d'hébergement et autres frais de restauration sont à la charge du participant.**

Ci-joints les formulaires d'inscription (à titre individuel/organisation ou entreprise).

Nous contacter :

- ERSUMA-OHADA

Tél : +229 20 24 58 04 / 97 97 05 37 /95 40 31 90

E-mail : ersuma@ohada.org / olory-togbe.ersuma@ohada.org

- Commission Nationale OHADA du Burkina

M. Eric Mwinzié DA, Secrétaire Permanent

Tél : +226 70168390

E-mail : mwinzie.eric@gmail.com

« L'ERSUMA, pour une règle de droit effective, efficace et efficiente »